

Formation et tests CACES® Chariot Élévateur – R389

Objectifs pédagogiques :

Permettre au conducteur de chariots d'actualiser et de parfaire ses connaissances théoriques en matière de sécurité et de réglementation. Permettre au conducteur de Chariot de consolider sa pratique professionnelle dans le respect des règles et consignes de sécurité. Préparer le conducteur au passage des épreuves théoriques et pratiques du CACES® Chariot Automoteur de Manutention suivant la R 389

Programme Formation Théorique

I - REGLEMENTATION

- ✗ Les obligations du constructeur
- ✗ Les obligations de l'employeur
- ✗ Les responsabilités et obligations de l'utilisateur.

II - TECHNOLOGIE

- ✗ Leurs utilisations et fonctionnements
- ✗ Identifier, en fonction des différents chariots, les utilisations courantes,
- ✗ Prise de poste : les vérifications avant le départ et les opérations de maintenance
- ✗ Les mesures de sécurité lors de l'utilisation
- ✗ Dispositifs obligatoires de sécurité et de protection sur les chariots automoteurs

III – SECURITE ET MANIBILITE

- ✗ Equipements de sécurité (EPI)
- ✗ Consignes générales et règles de conduite et de circulation en sécurité : les principaux facteurs d'accident, le stationnement
- ✗ Les risques de renversements : nature du sol, surcharge
- ✗ Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
- ✗ Les interdictions
- ✗ Conduite sur différents types d'engins : thermique, électrique
- ✗ Les différents types de sols : intérieur, extérieur : sol bétonné lisse, sol compacté, déformé, pente, etc...
- ✗ Les opérations et les vérifications de prise et de fin de poste

MODALITES

Public concerné :

Personnes appelées à conduire les chariots.

Pré requis : Aptitude médicale à la conduite de chariots. Avoir 18 ans.

Durée de la formation :

Personnel possédant une expérience de la fonction :

- 1 jour de formation théorique soit 7 heures
- 1 jour de formation pratique soit 7 heures
- 1 jour de présentation aux tests CACES® soit 7 heures.

Recyclage (tous les 5 ans) :

- 1 jour de formation théorique et pratique soit 7 heures
- 1 jour de présentation aux tests CACES® soit 7 heures.

Nombre de candidats :

Groupe de 6 personnes maximum.

Moyens pédagogiques :

Formateur chariot élévateur. Tableau. Vidéo projecteur. Testeur CACES®

Lieu de la formation :

Dans votre entreprise ou en centre de formation

Validation de la formation :

Une attestation de formation. CACES® pour les participants ayant réussi les épreuves théoriques et pratiques.

Programme Formation Pratique

I - REGLEMENTATION

- ✘ Vérification des obligations du constructeur
- ✘ Vérification de la validité des contrôles obligatoires

II - TECHNOLOGIE

- ✘ Prise de poste : les vérifications avant le départ
- ✘ Identifier, en fonction des différents chariots automoteurs, les utilisations courantes, etc...
- ✘ Adéquation entre matériel et manutention envisagée





III – SECURITE ET MANIBILITE

- ✘ Vérification et adéquation des équipements de sécurité (EPI)
- ✘ Consignes générales de conduite et de circulation
- ✘ Les risques de renversements : nature du sol, surcharge, pente
- ✘ Les règles de conduite, circulation et stationnement
- ✘ Le chargement et déchargement de semi remorque
- ✘ Circulation, en sécurité, de charges volumineuses
- ✘ Les interdictions, les anomalies
- ✘ Conduite sur différents types de chariots : thermique, électrique
- ✘ Les différents types de sols : intérieur, extérieur : sol lisse, bétonné, sol compacté, déformé, pente, etc...
- ✘ Sécurité des personnes travaillant à proximité
- ✘ Position, en sécurité, du chariot automoteur en fin de poste.

IV – TESTS THEORIQUES ET PRATIQUES

Chariot Élévateur – R389

Les différentes catégories

Catégories		Descriptif
	1	Chariots transpalettes à conducteur porté dont la levée maximale n'excède pas 1 mètre.
	2	Chariots tracteurs ou à plateau porteur de capacité inférieure ou égale à 6000 kg.
	3	Chariots élévateurs en porte à faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg. Ces chariots sont utilisés pour déplacer, transporter et élever des charges dans tous les secteurs d'activité.
	4	Chariots élévateurs en porte à faux de capacité supérieure à 6000 kg Ces chariots sont utilisés pour déplacer, transporter et élever des charges importantes dans les industries lourdes. Ex : les installations portuaires ...
	5	Chariots élévateurs à mât rétractable Ces chariots sont utilisés dans les entrepôts pour gerber dans les installations à rayonnage métallique de grande hauteur. Pour les chariots avec spécificité, un complément de formation est nécessaire. Exemple : les chariots équipés d'une tête bi ou tri directionnelle, etc....
	6	Cette catégorie concerne les personnes qui n'utilisent pas les chariots pour la production. Ex : la maintenance, les essais réalisés par les mécaniciens, les démonstrations commerciales par le représentant de la marque, les chauffeurs de porte engin ...